



MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès-verbal / Minutes

mardi le 8 octobre 2024

À la session régulière du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 19H00, au 15 avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Mairesse suppléante JENNIFER QUAILE; madame le Conseillère PENNY DUBEAU et Monsieur les Conseillers ROBIN ZACHARIAS, DANIEL LAMARCHE, SERGE SABOURIN, DARREN KNOX tous formant quorum sous la présidence du Maire.

Directrice générale ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

DÉCLARATION – UTILISATION DE LA LANGUE SE SON CHOIX

Je rappelle l'importance pour les membres du Conseil municipal et les autres participants a la séance de s'exprimer librement dans la langue de leur choix. Au besoin, il y aura la présence sur place d'une ressource de la municipalité pour assurer une traduction.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

Déclaration de tout conflit d'intérêt avec l'ordre du jour.

89-10-2024

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER ROBIN ZACHARIAS
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Adoption de l'ordre du jour avec ajouts à « **Divers** »

1. Maire : VACANT
2. Siege #1 M Darren Knox:
3. Siege #2: Mairesse par intérim Mme Jennifer Quaille :

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès-verbal / Minutes

4. Siege #3: M Daniel Lamarche:
5. Siege #4 Mme Penny Dubeau:
6. Siege #5: M Serge Sabourin :
7. Siege #6 M Robin Zacharias: OUI

Directrice Générale Andrea Lafleur :

90-10-2024

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER DANIEL LAMARCHE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la réunion régulière du conseil le 10 septembre 2024 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

91-10-2024

DÉSIGNATION D'UN(E) REPRÉSENTANT(E) DE LA MUNICIPALITÉ D'OTTER LAKE À LA DÉMARCHE COLLECTIVE MADA

Considérant que la MRC de Pontiac souhaite mettre à jour la politique MADA qui avait été adoptée en 2012;

Considérant que la Municipalité d'Otter Lake s'engage à améliorer les conditions de vie des aînés et à favoriser leur inclusion dans la vie sociale de sa communauté;

Considérant que le(la) responsable qui va être désigné(e) représentera la municipalité en termes de questions aînés au sein du comité de pilotage;

Il est proposé par DANIEL LAMARCH et résolu que ROBIN ZACHARIAS est désigné et mandaté(e) comme représentant(e) municipale de la démarche MADA au sein du comité de pilotage.

Adopté

92-10-2024

DÉSIGNATION D'UN(E) REPRÉSENTANT(E) DE LA MUNICIPALITÉ D'OTTER LAKE À LA POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès-verbal / Minutes

Considérant que la MRC de Pontiac souhaite mettre à jour la politique familiale qui avait été adoptée en 2012;

Considérant que la Municipalité d'Otter Lake s'engage à agir en faveur des familles, à ce que le mieux-être des familles et leurs préoccupations fassent partie intégrante des priorités municipales;

Considérant que le(la) responsable qui va être désigné(e) représentera la municipalité en termes de questions familiales au sein du comité de pilotage;

Il est proposé par PENNY DUBEAU et résolu que ROBIN ZACHARIAS est désigné(e) et mandaté(e) comme représentant(e) municipale de la démarche MADA au sein du comité de pilotage.

Adopté

93-10-2024

ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ D'OTTER LAKE À LA DÉMARCHE COLLECTIVE MADA ET CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Considérant que la municipalité d'Otter Lake souhaite mettre à jour sa politique et son plan d'action MADA qui avait été adoptée en 2012;

Considérant que la municipalité d'Otter Lake s'engage à améliorer les conditions de vie des aînés et à favoriser leur inclusion dans la vie sociale et communautaire;

Considérant que c'est une démarche collective, la Municipalité d'Otter Lake s'engage à contribuer financièrement à hauteur de \$ 1000 CAD pour la mise en œuvre de la démarche;

Il est proposé par SERGE SABOURIN et résolu que la municipalité d'Otter Lake confirme son intérêt et son engagement de s'associer avec les autres municipalités afin d'entreprendre et réaliser la démarche collective MADA et de contribuer financièrement.

Adopté

94-10-2024

ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ D'OTTER LAKE À LA DÉMARCHE COLLECTIVE DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Considérant que la municipalité d'Otter Lake souhaite mettre à jour sa politique familiale et son plan d'action qui avait été adoptée en 2012;

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès-verbal / Minutes

Considérant que la municipalité d'Otter Lake s'engage à agir en faveur des familles, à ce que le mieux-être des familles et leurs préoccupations fassent partie intégrante des priorités municipales;

Considérant que c'est une démarche collective, la Municipalité d'Otter Lake s'engage à contribuer financièrement à hauteur de \$ 1000 CAD pour la mise en œuvre de la politique;

Il est proposé par DANIEL LAMARCHE et résolu que la municipalité d'Otter Lake confirme son intérêt et son engagement de s'associer avec les autres municipalités afin d'entreprendre et réaliser la démarche collective PFM et de contribuer financièrement.

Adopté

95-10-2024

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER DARREN KNOX
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake ajoute Mme Jennifer Quaille à la carte pour signatures à la Banque Royale. Les quatre signatures sur le compte vont être Mme Jennifer Quaille, Mme Andrea Lafleur, Mme Sarah Kluge et M Robin Zacharias. M Terry Lafleur sera enlevé de la liste de signatures.

Adopté

96-10-2024

Attendu que les propriétaires du lot 5056806, 10 Farrell, ont demandé une dérogation mineure pour agrandir la remise existante, qui est située à 3 mètres de la route municipale.

Attendu que les propriétaires des deux lots situés en face de la remise ont confirmé que l'agrandissement de la remise n'affectera pas la jouissance de leurs propres propriétés.

Attendu que le comité de planification s'est réuni le 4 septembre 2024 et a recommandé l'approbation de la dérogation mineure seulement si le conseiller juridique confirme que la municipalité ne peut être tenue responsable de tout dommage causé à la structure par le déneigement ou les efforts d'entretien de la route.

Attendu que le conseiller juridique a déclaré que le fait d'autoriser la dérogation mineure n'engagera pas la responsabilité civile de la municipalité pour les dommages futurs causés au

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès-verbal / Minutes

garage en raison des « dangers de la route » puisque c'est le propriétaire de la propriété qui demande que le garage soit construite à un endroit dérogatoire.

Attendu que l'avis public a été donné le 9 septembre 2024 et publié le 11 septembre 2024 pour la réunion du conseil du 8 octobre 2024.

Il est proposé par le conseiller ROBIN ZACHARIAS et résolu à l'unanimité que la Municipalité d'Otter Lake accepte la recommandation du Comité d'urbanisme d'autoriser la demande de dérogation mineure pour le 10 Farrell, étant donné que l'emplacement actuel de la remise est déjà dérogatoire et qu'elle ne cause pas de nuisance au lot voisin.

Adopté

97-10-2024

Attendu que plusieurs citoyens ont fait part de leurs préoccupations concernant la vitesse des véhicules lorsqu'ils quittent le village sur la route 303 en direction de Thorne

Attendu que la limite de vitesse passe de 50km/h à 90km/h

Attendu que la municipalité aimerait voir une zone de 70km par heure ajoutée à la route 303 entre la zone de 50km par heure et la zone de 90km par heure

Attendu que nous aimerions ajouter la zone 70km/h à l'endroit où se trouve la zone 90km/h (approximativement à l'adresse 72 Route 303) et commencer la zone 90km/h autour de l'adresse 177 Route 303

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLÈRE PENNY DUBEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake fasse une demande au ministère des Transports pour que la zone de 70 km soit ajoutée à la route 303 à la sortie du village en direction de Thorne.

Adopté

98-10-2024

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER ROBIN ZACHARIAS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake accepte les comités nouvellement formés pour travailler sur divers sujets relevant de la compétence des municipalités. (Annexe A)

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès-verbal / Minutes

Adopté

99-10-2024

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER SERGE SABOURIN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake appointe au Comité Consultatif d'Urbanisme pour un terme d'au plus deux (2) ans de ce jour;

M. Daniel Lamarche

QUE la municipalité d'Otter Lake retire de la Comité Consultatif d'Urbanisme;

Mme. Jennifer Quaile

En vertu de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme, chapitre V, art. 147

Adopté

100-10-2024

ATTENDU QUE toute personne a le droit d'évoluer dans un environnement de travail protégeant sa santé, sa sécurité et sa dignité;

ATTENDU QUE la *Loi sur les normes du travail* prévoit notamment l'obligation pour tout employeur d'adopter et de rendre disponible une politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, incluant un volet portant sur les conduites à caractère sexuel;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Otter Lake s'engage à adopter des comportements proactifs et préventifs relativement à toute situation s'apparentant à du harcèlement, de la violence ou de l'incivilité au travail, ainsi qu'à responsabiliser l'ensemble de l'organisation en ce sens;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Otter Lake ne tolère ni n'admet quelque forme de harcèlement, de violence ou d'incivilité dans son milieu de travail;

ATTENDU QU' il appartient à chacun des membres de l'organisation municipale de contribuer et de promouvoir au maintien d'un milieu de travail sain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par DANIEL LAMARCHE et résolu à l'unanimité de :

QUE la Municipalité d'Otter Lake adopte la *Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence ou d'incivilité au travail*. (Annexe B)

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès-verbal / Minutes

Adopté

101-10-2024

Résolution pour la réadoption du Plan de mise en œuvre (PMO)

Attendu que le conseil municipal de la municipalité d'Otter Lake a précédemment adopté le Plan de mise en œuvre proposé dans le cadre du schéma de couverture de risques en incendie de la MRC de Pontiac;

Attendu que des modifications importantes ont été apportées au plan révisé depuis sa première ébauche, incluant des mises à jour concernant les responsabilités des municipalités individuelles et diverses autres actions;

Attendu que le conseil régional de la MRC de Pontiac a adopté une résolution pour suspendre le dépôt du schéma de couverture de risques en incendie afin de permettre sa réadoption par les municipalités locales;

Attendu que le plan de mise en œuvre révisé (PMO) a été présenté aux membres du conseil municipal pour leur examen et considération;

Il est proposé par ROBIN ZACHARIAS et résolu que le conseil adopte la nouvelle version du plan de mise en œuvre révisé (PMO) tel que présenté, et s'engage à le mettre en œuvre dans le cadre de ses mesures de sécurité incendie. (Annexe C)

Adopté

Divers

Maire M Terry Lafleur:

Siège #1 M Darren Knox:

Siège #2 Mme Jennifer Quaille:

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès-verbal / Minutes

Siège #3: M Daniel Lamarche:

Siège #4 Mme Penny Dubeau:

Siège #5 M Serge Sabourin:

Siège #6 M Robin Zacharias:

Éclairage public

Information aux membres du Conseil /

- Rapport de l'inspecteur en bâtiment
 - Rapport du maire
 - Rapport du chef pompier
 - Rapport du contremaître de route
 - Rapport Parc Leslie
 - Rapport Gestion des déchets
 - Rapport Gestion espèces envahissantes
-

Correspondance

- | | | |
|-----|------------------------|----------------------------|
| 1. | Lisa Avis | Vitesse ch lac de la Ferme |
| 2. | Shawn Myrick | Route d'urgence |
| 3. | Pontiac High | Bourse 2024 |
| 4. | Marc Lauzon | Hébergement touristique |
| 5. | Justin Lenczewski | Composteurs |
| 6. | MRC Pontiac | Déjeuner Centraide |
| 7. | Céline Ethier | Nouveau rôle |
| 8. | Nina Digoacchino | Contrat recyclage |
| 9. | Vince Accardi | Nouveau rôle |
| 10. | Colin Lachance | lac Dumont |
| 11. | Sabrina Ayres | Financement festivals |
| 12. | Severine Didden | Panneau |
| 13. | Municipality of Thorne | Résolution support |

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès-verbal / Minutes

14. Terry Lafleur Lettre de resignation

102-10-2024

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER ROBIN ZACHARIAS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les comptes soient payés

Adopté

CERTIFICATS DES FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES :

Je soussigné, Andrea Lafleur, directrice générale, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses au total de 219,705.86 \$ ont été projetées.

Signé à Otter Lake, Québec
Ce 8ieme jour d'octobre 2024.

Andrea Lafleur, Directrice générale

Comptes à payer:	219,705.86 \$
Factures prépayées:	43,787.04 \$
Salaires élus et employés:	68,645.61 \$
Totale:	332,138.51 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès-verbal / Minutes

103-10-2024

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER DARREN KNOX
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la réunion soit levée à 20H12.

Adopté

JENNIFER QUAILE, Mairesse suppléante _____
ANDREA LAFLEUR, Directrice générale